



Les Vœux du Maire



Chères limognaises,
chers limognais,
en cette fin d'année 2024, la scène politique française affiche une instabilité inédite qui nous plonge dans une incertitude budgétaire préoccupante pour la préparation du budget communal de 2025. Mais avant d'envisager cette nouvelle année, je vous

propose de faire le point sur les principales actions qui ont jalonné 2024.

L'arrivée début septembre de Xavier Voccia à l'urbanisme et l'état civil, et l'intégration progressive d'Audrey Nigita dans l'équipe des agents administratifs clôturent le renouvellement des personnels de secrétariat de la mairie. La progression de la charge de travail et en particulier des activités d'urbanisme, a nécessité une réorganisation des tâches et une augmentation du temps de travail de 1,4 équivalent temps plein.

Le projet phare de ce mandat avance malgré les apparences. En effet, après la fin de la phase 1 d'aménagement de l'ilot urbain, Lot-habitat et nos pharmaciens ont déposé leur permis de construire. Le Conseil Communautaire du 17 octobre 2024 a approuvé le portage par la CCPLL du projet de Maison de Santé à Limogne en Quercy.

Les travaux d'élaboration du PLUI ont été engagés en 2017. Mais la rédaction du règlement écrit n'a commencé qu'en 2021. Après 4 ans d'une mobilisation remarquable de nos élus, le Conseil Communautaire du 27 novembre 2024 a approuvé le PLUI. Après sa publication sur le Géoportail de l'Urbanisme, il remplacera réellement le PLU de la commune.

L'adressage de la commune est terminé. Près de 200 nouvelles adresses viennent compléter la Base d'Adresse Nationale, qui identifie et géolocalise toutes les habitations de la commune.

2025 : une année importante à plusieurs titres

Les travaux de rénovation de l'éclairage public du centre bourg et du groupe scolaire de Pech Barriat démarreront début 2025.

La rénovation des ateliers municipaux avance ; une nouvelle toiture est déjà en place. L'aménagement intérieur se poursuivra au 1er trimestre 2025.

Nous avons initié 2 projets importants pour la commune avec 2 dossiers de demande de dotation :

- L'aménagement d'un parcours marchant qui traverse le bourg, depuis la place des Micocouliers jusqu'à la place du Quercy, en passant par le jardin du presbytère qui sera ouvert au public, traversant et aménagé pour les enfants.
- La rénovation des locaux du Groupe scolaire de Pech Barriat devient nécessaire pour réduire la facture énergétique, rénover les parties anciennes, améliorer le confort thermique pour les activités scolaires et ALSH.

2025 est aussi une année de croissance de la population municipale qui s'établissait au 1er janvier 2024 à 852 personnes.

2025 sera la dernière année de notre mandat municipal. Les échéances municipales de 2026 doivent se préparer dès cette nouvelle année. Aussi, j'invite chacune et chacun de nos concitoyens à réfléchir à son envie de s'engager et de participer à la vie de notre cité.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse des vœux de bonheur, de santé et d'espérance, les plus chaleureux, à vous, votre famille et à tous ceux qui vous sont proches.

Jean Claude VIALETTE, Maire de Limogne en Quercy

**LES VŒUX DE LA
MUNICIPALITE**
Dimanche 12 janvier
11 h 30
Halle culturelle

La vie municipale

La mobilité « douce », elle est en marche.

Le parcours a été testé par les responsables de la Préfecture, depuis le jardin du presbytère jusqu'à la place du Quercy. Le dossier de demande de subventions a été déposé.

OBLIGATIONS LEGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

C'est le moment pour les propriétaires d'habitations, ou autres constructions de débroussailler les abords des bâtiments dans une zone de 50 mètres, d'entretenir la végétation et d'élaguer jusqu'à 1,5 m au moins.

Débroussailler, c'est réduire la masse de végétaux sur un terrain en créant des discontinuités dans la végétation. Le débroussaillage diminue le risque incendie et, en cas de départ de feu, permet de freiner sa propagation et son intensité. L'automne et l'hiver sont les meilleures périodes pour effectuer les travaux de débroussaillage. La prévention contre les feux de forêts se prépare dès maintenant.

90% des maisons détruites lors des feux de forêt ne sont pas, ou sont mal, débroussaillées.

Le débroussaillage : qu'est-ce que c'est ?

Le débroussaillage désigne plusieurs types de travaux, des plus simples aux plus techniques, tous nécessaires pour protéger sa maison en cas de feu.

J'entreprends les travaux les plus lourds : les travaux de coupe et de broyage pour créer des discontinuités dans la végétation.



J'entretiens : tonte de l'herbe, coupe des broussailles, élagage des branches basses des arbres et taille des haies pour réduire la masse de végétaux au sol.

Je nettoie : suppression des combustibles potentiels des alentours de la maison et élimination des résidus issus du débroussaillage.



Le projet d'éco hameau : le rendez vous est pris pour la signature de l'acte d'achat du terrain.

Le spectacle de Noël a été offert par les municipalités aux enfants des deux écoles le lundi 18 décembre à la Halle culturelle. Une pièce d'une heure "L'important c'est d'essayer", par la compagnie "Plume de l'Arbre".



La mairie vous informe sur la fermeture du réseau téléphonique en cuivre :

- Limogne est présélectionnée par Orange pour la fermeture du réseau cuivre ; le réseau cuivre est remplacé par la fibre, plus performant et moins énergivore ;
- Janvier 2026 : date de la fermeture commerciale : la fin des nouvelles offres sur le cuivre s'applique à tous les clients et tous les opérateurs ;
- Janvier 2028 : date de la fermeture technique, l'ensemble des services sur cuivre sera coupé, quel que soit l'opérateur. Les usagers du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.
- Précautions : il existe déjà, et il y en aura sans doute de plus en plus, des démarchages abusifs du type "Si vous ne passez pas à la fibre optique dès le mois prochain, vous perdrez votre connexion Internet". Soyez rassurés, la date de janvier 2028, c'est dans 2 ans !

Le marché de la truffe se porte mieux cette année que la précédente, sans toutefois atteindre les niveaux d'il y a 20 ans. Changement climatique ? On note que des producteurs viennent parfois de loin jusqu'à Limogne. C'est le cas d'un couple de la région d'Espalion en Aveyron !



Le mini parc photovoltaïque produira de l'électricité avant fin 2025.

L'équipe CéléWatt et les élus de Limogne ont travaillé de concert. Sur le plan technique : la construction devrait commencer par la préparation du terrain mais des questions administratives complexes pourraient bloquer l'opération. Ce serait dommage pour tous.

Et les finances associées ?

Céléwatt est une coopérative, c'est-à-dire une société dans laquelle la personne prime sur le niveau de la mise de fonds : « un homme = une voix » (et une femme aussi naturellement !!). Nous reviendrons sur le sujet dans le prochain Gazouillis.

On a fait « salle comble » à la Halle Culturelle.



Les nouvelles de la ville et des ses habitants

Dans cette page, nous mettons en valeur ce qui se passe à Limogne en Quercy et les personnes qui font la vie et l'actualité.

Le mercredi 19 février 2025, enregistrement à partir de 17 h dans la Halle culturelle



Un limognais distingué dans un concours national.

La 6^e édition du concours «Innover à la campagne», organisée en partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, a récompensé des porteurs de projets innovants issus des campagnes françaises. Cet événement annuel vise à démontrer que l'innovation ne se limite pas aux grandes villes, mais s'épanouit également dans les zones rurales, avec des initiatives locales capables de revitaliser les territoires.

« D'Origine », une société basée à Limogne-en-Quercy et dirigée par Nicolas Powell, a été finaliste parmi 32 structures en compétition. Selon le Parc : *« Cette entreprise se distingue par son activité de collecte, d'achat et de vente de matériaux d'occasion issus du bâtiment ancien. Elle contribue à la préservation de l'environnement tout en favorisant l'économie circulaire sur le territoire ».*

C'est un nouveau service qui s'installe à Limogne. Le Secrétariat du Quercy est habilitée par la DDT et la franchise « Objectif code », voilà qui simplifie la mobilité des



jeunes du village et des autres en passant l'examen du code de la route sur place!

Le marché de Noël du 7 décembre 2024 a été victime du mauvais temps. Les stands ont subi des dommages et les commerces et associations se sont mis à l'abri dans la Halle. Autre lieu, autre ambiance mais toujours le plaisir de la trouvaille.

Adoption du PLUi le 27 novembre 2024 ; la promulgation est attendue pour janvier 2025.

Le PLUi de la Communauté de Communes du Pays

de Lalbenque Limogne a été approuvé avec la majorité des voix (33 pour, 2 abstentions et 2 contre). Les différentes étapes du processus d'élaboration du PLUi ont été respectées. En effet, l'évolution législative et réglementaire en matière d'urbanisme a entraîné une pression croissante pour limiter l'extension des zones constructibles, avec des objectifs forts de réduction de l'artificialisation des sols et de préservation de l'environnement. Les lois SRU, Grenelle, la loi Climat et Résilience, et les schémas territoriaux comme les SCOT ont progressivement redéfini l'aménagement du territoire, en imposant des contraintes pour réduire la construction sur des espaces naturels et agricoles, au profit de la densification et du renouvellement urbain.

Afin d'être en adéquation avec ce cadre législatif en perpétuelle évolution et de plus en plus contraignant, les bureaux d'études, avec le service urbanisme de la CCPLL, ont été présents tout au long de l'élaboration du PLUi afin de trouver les solutions les moins pénalisantes pour le territoire et le développement de nos communes. Comme l'a souligné le Président, Jean-Claude Sauvier, *"Les élus ont permis de doter le territoire d'un document d'urbanisme intercommunal, mais ne nous y trompons pas, ce n'est pas un vote d'adhésion mais un vote responsable pour ne pas bloquer notre avenir et notre attractivité."*

Le PLUi entrera en vigueur dès sa publication sur le Géoportail de l'urbanisme (GPU). Il s'appliquera ainsi automatiquement aux communes régies par le Règlement National de l'Urbanisme (RNU) et remplacera tous les documents d'urbanisme des autres communes dont Limogne-en-Quercy.

L'approbation du PLUi institue le périmètre du Droit de Préemption Urbain (DPU) sur toutes les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) telles que délimitées dans le règlement graphique du PLUi de la CCPLL.

L'intégralité des pièces du PLUi ainsi que les délibérations des sujets concernés seront disponibles sur le site internet de la CCPLL dès la publication du PLUi sur le Géoportail de l'urbanisme :

<https://www.cc-lalbenque-limogne.fr>

Stationner à la gare SNCF

La CCPLL s'intéresse à l'aménagement des espaces de stationnement, à proximité de la gare de Lalbenque-Fontanes et donc à l'amélioration de l'accès à Limogne en Quercy. Sujet complexe au vu du nombre d'interlocuteurs à coordonner.

Réunion IntraMuros pour les habitants du territoire

Depuis avril 2022, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne porte l'abonnement de l'application IntraMuros pour l'ensemble de ses communes membres. Cette application mobile est destinée à diffuser les informations de chaque commune. Deux réunions publiques d'information sont destinées à tous les habitants du territoire afin de leur présenter et de les accompagner dans l'utilisation de cette application.

Vous avez déjà l'application et des questionnements sur l'utilisation ? Vous avez besoin d'aide pour installer l'application ? Quel intérêt pour les habitants ?

Rendez-vous les

• Mardi 7 Janvier 2025 à 9h à CREMPS à la salle des fêtes

• Jeudi 16 Janvier 2025 à 18h30 à VARAIRE à la salle des fêtes

Extraits de communiqués de la CCPLL

L'Association Découverte et Sauvegarde du

Patrimoine a fêté les 10 km de murets construits ou restaurés à la SALLE de la Halle culturelle.

Sa sœur, **l'association des 1000 mains à la Pâte** a encore fait parler d'elle sur France 5 le 7 décembre en soirée dans l'émission « échappées belles ».



Des dates à noter et à retenir

Une association au service de la convivialité



Deux après-midis par mois, des bénévoles vous accueillent pour un moment de convivialité gratuit. Un temps d'accueil pour tous les habitants de la commune et ses alentours. Voici les prochaines dates de 2025 :

- Les 08 et 22 JANVIER
- Les 05 et 19 FEVRIER
- Les 05 et 19 MARS

Où ? A la Maison des associations de Limogne-en-Quercy. L'équipe dispose d'un véhicule et peut transporter les personnes intéressées.

Téléphonez à Louis au 07.56.30.63.75.

A bientôt pour un moment convivial !

Invitation aux habitants :
Les vœux de la municipalité
auront lieu le
dimanche 12 janvier à 11h 30
à la Halle culturelle.

Des dates à noter et à retenir

Un évènement exceptionnel

pour un bourg de 852 habitants :



L'enregistrement
Le 19 février 2025
à partir de 16 h 30
à la Halle culturelle de
Limogne en Quercy

Diffusion du lundi 10 au
vendredi 14 mars à
12h45

france inter

Les habitants de Limogne sont vivement incités à participer. Un appel particulier est fait auprès des jeunes de 13 à 18 ans pour se présenter à l'enregistrement qui leur est dédié et qui passera à l'antenne de France Inter le mercredi 12 mars 2025 à 12h45.

Les heures d'ouverture de la mairie

lundi	mardi	mercredi	Jeudi	vendredi
13h 30 17 h	13h 30 17 h	9 h à 12 h	13h 30 17 h	9 h à 12 h

Les permanences du conciliateur de justice :

30 janvier, 27 février, 27 mars à partir de 14 h
Sur rendez vous seulement à prendre en mairie.

Et tous les 1ers vendredis du mois, **Ciné-Lot** fait son cinéma à la Halle culturelle. Le programme est sur le site de la commune.



« On dit que... »

...des nouvelles et des rappels... vrais !

On dit que... l'adressage officiel est maintenant public. Les personnes concernées qui n'auraient pas encore retiré la plaque d'identification de leur résidence sont invitées à venir rapidement aux heures d'ouverture.

On dit que... le **Jeu des 1000 €** est l'émission la plus écoutée de France entre 12h45 et 13h. une occasion unique pour augmenter la notoriété de Limogne. L'émission est programmée entre le lundi 10 mars et le vendredi 14 mars.

On dit que... la population de Limogne a augmenté (+ 35 habitants par rapport au dernier comptage). C'est la preuve de notre capacité d'attraction. Bienvenue !

On dit que... le **8 Mai 2025** sera l'occasion d'une commémoration des 80 ans de la victoire sur le nazisme. Fouillez dans vos tiroirs et prêtez les documents, photos et autres souvenirs qui vous seront rendus aussitôt avoir été exposés ou reproduits. La municipalité a mis en place un petit groupe de travail autour d'Isabelle Escudier, Serge Renard, Francis Mercadier et Thierry Pélissié. Le groupe est ouvert il suffit de s'adresser à l'un ou à l'autre de ses membres.

On dit que... Limogne n'aurait pas de gare SNCF. Vrai et dommage. On dit même que lorsque la voie de Cahors à Capdenac a été construite, dans les années 1880-85, elle devait passer chez nous.

On dit que... Limogne n'est qu'à 25 km et 25 minutes de la gare de Lalbenque-Fontanes. Pour un parisien ce serait juste à coté !

On dit que... dorénavant, on inscrira dans un espace réservé, des nouvelles de la communauté de Communes du pays de Lalbenque et Limogne. CCPLL. Pour en savoir plus, on ira sur le site : www.cc-lalbenque-limogne.fr/

On dit que... et on le répète : la mairie renouvelle l'appel aux propriétaires de logements vides pour que tout soit fait en vue d'accueillir ces personnes actives qui s'adressent chez nous ou aux agences immobilières dans leur recherche et doivent renoncer à venir vivre et travailler chez nous... Les comptes de l'INSEE démontrent cette réalité.

On dit que ... c'est le moment pour le Gazouillis de souhaiter une **Belle et Bonne Année** à ses lecteurs.

On dit... et on signe : l'oreille interne

Le Gazouillis de Limogne en Quercy, est aussi sur le site : www.mairie-limogneenquercy.fr.

Dir. de la publication : Jean Claude Vialette. Rédaction mise en page : M. Ortalo-Magné, Textes, photos : M.O.M. . 02/01/2025